



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 5 du 25 septembre 2018



Campagne 2018-2019



A retenir cette semaine :

Colza

A retenir cette semaine :

- Surveiller les ravageurs en cas de nouvelles levées.
- Dynamiques de croissance hétérogènes selon les orages reçus depuis les semis.
- Poursuite du vol de grosses altises, notamment en Côte d'Or.
- Présence de petites altises avec des dégâts principalement en bordure des parcelles contiguës à un ancien champ de colza.
- Noctuelles terricoles, tenthrèdes et pucerons verts visibles localement.
- Remettre les cuvettes jaunes si ce n'est pas encore fait.

Colza p 02

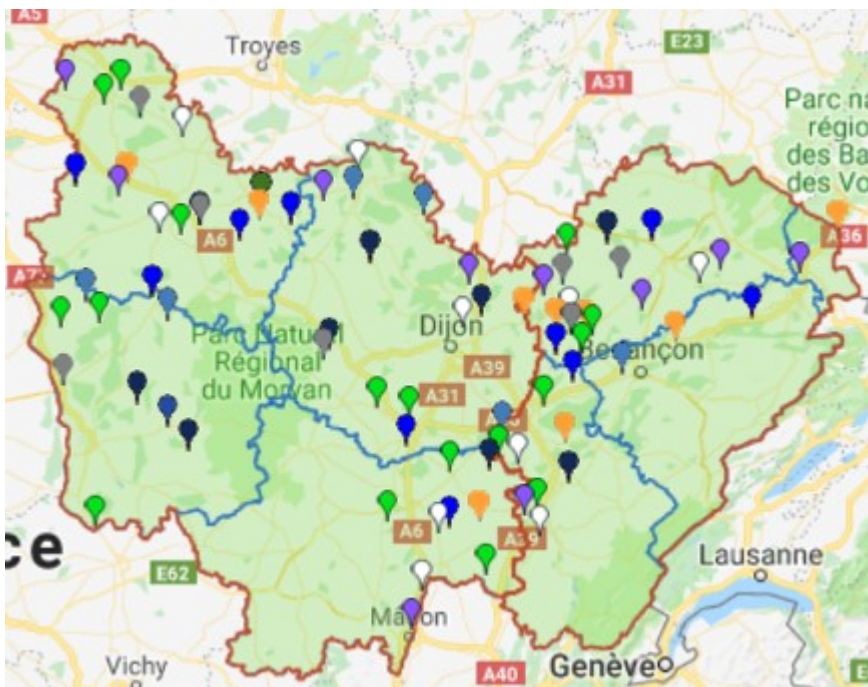


Réseau 2017-2018

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **65** parcelles du réseau.

Localisation des parcelles du réseau au 25/09

Chaque point représente une parcelle, quelle que soit la couleur.



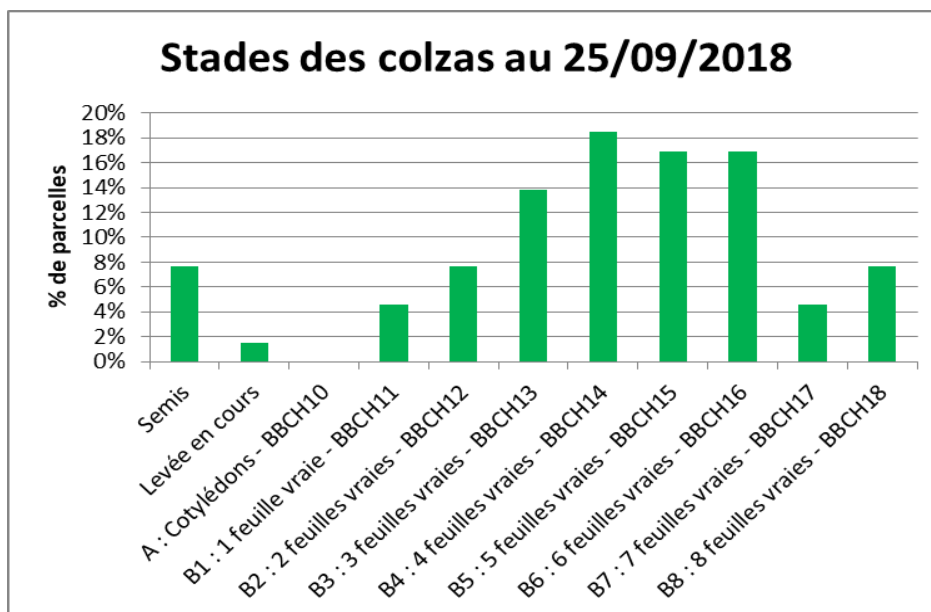
Stades des colzas

Les orages de la fin de semaine dernière et les températures chaudes ont fait avancer les stades des colzas déjà levés. La majorité des parcelles a entre 3 et 6 feuilles.

Néanmoins, la grande variabilité entre parcelles se confirme : les colzas les plus développés atteignent 8 feuilles (8% des parcelles – semis d'avant le 12/08) ; alors que 10% des parcelles du réseau ne sont pas encore levées (stades semis et levée en cours – semis d'après le 26/08 en règle générale). Etant donné le retour annoncé du sec, l'obtention d'une levée homogène risque d'être compromise.

Au niveau de la Bourgogne Franche-Comté, plus de la moitié des surfaces de colza a un avenir incertain (colza non semé, colza semé mais non levé, colza avec faible densité et hétérogène).

A noter que sur les secteurs les moins arrosés, la sécheresse après la levée des colzas commence à entraîner la sénescence des feuilles déjà émises.



Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Cf BSV n°1 ou n°2.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver).

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm



Petite altise noire et morsures sur colza

(P. Chopard, CA39)



Petite altise bicolore sur 1ere feuille émergente de colza

(H. Martin, Seine-Yonne)



- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.

- **Observations** :

5 parcelles signalent la présence de petites altises dans les cuvettes, de 1 à 5 individus selon les situations.

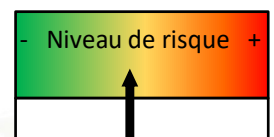
23 parcelles indiquent des morsures sur les plantes, avec de 1 à 50% des plantes concernées. Concernant les observations en bordures, des dégâts sur 80% ou plus des plantes sont indiqués pour 3 situations : CHARNY (89), DOLLOT (89) et BRETIGNY (21).

En parcelle, 13 parcelles indiquent une destruction de la surface foliaire allant de 1 jusqu'à 25 % pour la parcelle de BOUHY (58). En bordure, 3 parcelles indiquent une destruction de surface foliaire supérieure à 25% : 70% à CHARNY (89), 50% à BRETIGNY (21), 30% à BAUDRIERES (71).

Toutes ces parcelles ont dépassé la période de sensibilité (de la levée à 4 feuilles).

- **Analyse du risque** :

- les colzas qui ont plus de 3 feuilles sont sortis de la période de risque.
- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.
- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, et qui jouxtent d'ancien champ de colza ou des parcelles de moutarde, le risque est moyen à élevé. Surveiller les bordures de parcelles régulièrement. La vigilance est de mise, d'autant plus que les altises étaient fortement présentes à la récolte et sur les repousses de colza.

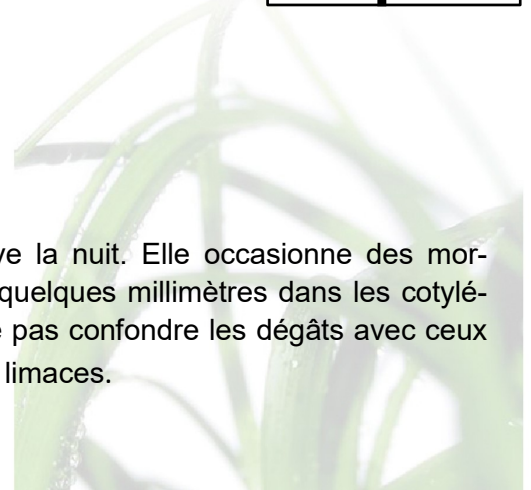


Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES



Grosse altise (Terres Inovia)

La grosse altise est principalement active la nuit. Elle occasionne des morsures circulaires, perforantes ou non de quelques millimètres dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Attention à ne pas confondre les dégâts avec ceux occasionnés par d'autres insectes ou des limaces.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 5 du 25 septembre 2018

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.
- **Observations** :

Dates d'observation	11/09/2018	18/09/2018	25/09/18
% de parcelles ayant piégé des grosses altises	22%	43%	42%

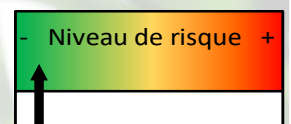
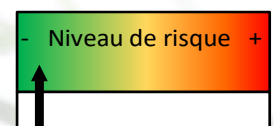
25 des 59 parcelles renseignées (42%) ont piégé des grosses altises dans les cuvettes jaunes à hauteur de 1 à 60 individus.

Nombre de grosses altises capturés en cuvette entre le 19/09 et le 25/09



- **Analyse du risque** :

- Pour les colzas qui ont plus de 4 feuilles, le risque est faible. La biomasse est suffisante pour limiter l'impact des piqûres sur les feuilles.
- Pour les colzas ayant moins de 4 feuilles ou qui lèveront dans les prochains jours, le risque est moyen à élevé. Ce risque est d'autant plus élevé que les conditions climatiques sont peu favorables à l'évolution en stade des colzas.





Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Avec le temps sec, le risque est réduit mais il peut se réactiver dès un passage pluvieux.

- **Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- **Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

- **Observations** : 6 parcelles signalées avec de faibles dégâts (de 1 à 5% du feuillage détruit) : SIMARD (71), BOUHY (58), SURGY (58), CHILLY LE VIGNOBLE (39), NANCE (39), L'ISLE SUR LE DOUBS (25)

- **Analyse du risque** :

Le risque est faible actuellement. Maintenir la vigilance après les orages, et en particulier sur les nouvelles levées suite aux dernières pluies.



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



Pucerons verts du pêcher (Terres Inovia)

Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette.

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observer méticuleusement sous les feuilles.

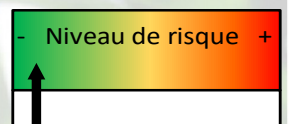
- **Seuil de nuisibilité** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** :

6 parcelles indiquent la présence de pucerons verts, à hauteur de 5 à 15% de plantes avec présence.

- **Analyse du risque** :

Le risque est faible actuellement. A surveiller, en observant bien le dessous des feuilles.





Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)



Charançon du bourgeon terminal (CA89)

- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

- **Observations** : les captures débutent : 3 individus piégés en cuvette à CHATILLON / SEINE (21).

Noctuelles terricoles



Noctuelle terricole (E. Bonnin, Soufflet Agriculture)

Leur présence est remarquée dans plusieurs parcelles de colza, notamment dans l'Yonne (CHAMPLOST, NOYERS), avec, dans certaines situations, des dégâts pouvant occasionner des resemis. Les dégâts et la destruction de parcelles sont d'autant plus rapides que la croissance des colzas est très lente.

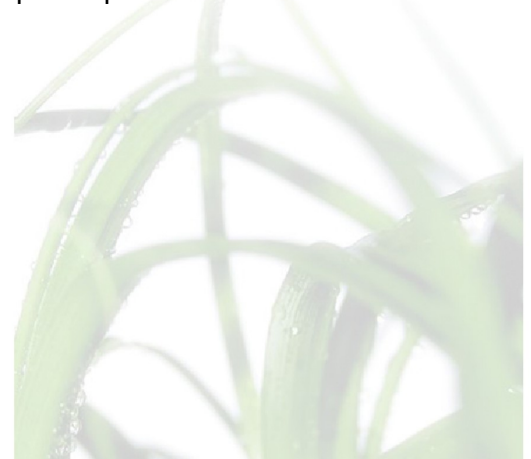
Tenthredès



E. Joudelat, CA89



M. Geloën, Terres Inovia





Seules les larves sont responsables de dégâts en consommant les feuilles. Il n'y a pas de corrélation entre l'intensité de captures d'adultes et l'intensité de présence des larves.

Période de risque : de levée jusqu'au stade 6 feuilles. La dynamique de levée est à prendre en compte. Les attaques sont moins préjudiciables quand les colzas sont en pleine croissance.

Seuil de nuisibilité : $\frac{1}{4}$ de la surface foliaire détruite. Surveiller que la consommation de feuilles par les larves ne soit pas supérieure à l'émission des nouvelles feuilles.

Observations : 9 parcelles indiquent la présence d'adultes de **tenthredes** (entre 1 et 3 individus piégés).

La présence de larves est notée sur 4 parcelles, dont 2 avec respectivement 30 et 50% de plantes avec larves (ALLUY (58) et LEZINNES (89)).

Dans ces cas, la surface foliaire détruite par les tenthredes s'échelonne entre 20% (ALLUY (58) et MONTIGNY SUR CANNE (58)) et 50% (LEZINNES (89)).

Il convient d'être vigilant dans un contexte de faible croissance des colzas.

Pucerons cendrés

A L'ISLE / LE DOUBS, 5% des plantes présentent des pucerons cendrés. Cette faible population n'est pas préjudiciable pour le colza.





DESHERBAGE DES CÉREALES D'HIVER

[Lutte contre adventices dans les céréales d'hiver : l'agronomie avant tout](#)

Rotation et Période de semis

L'allongement de la rotation et/ou l'alternance de cultures d'hiver et de printemps, ainsi que le décalage de la date de semis. Ils sont souvent délicats à mettre en œuvre, car ils touchent au système de culture.

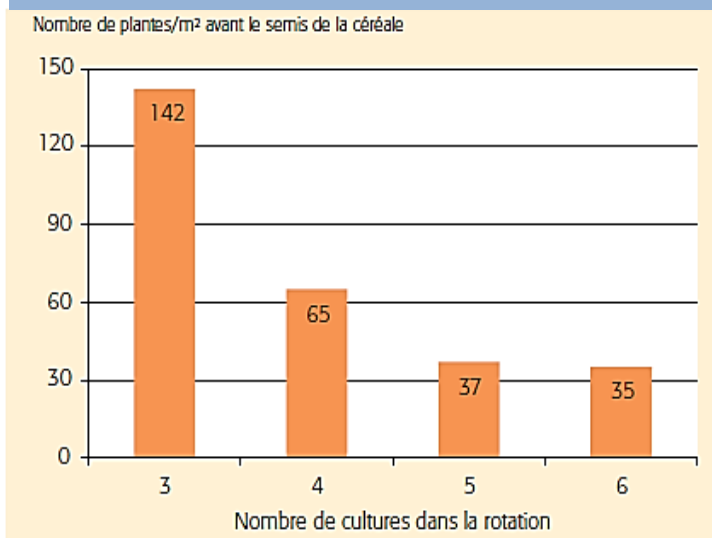
Pour lutter contre les graminées d'automne (ray-grass, vulpin, bromes...), l'une des solutions consiste à perturber leurs cycles de développement en introduisant une forte variabilité dans la date de semis des cultures de la rotation. Pour cela, on peut intervenir sur le choix des cultures hiver/printemps et le décalage de la date de semis.

➔ Diversifier les rotations et alterner les cultures d'hiver et de printemps en tenant compte des contraintes et pratiques de l'exploitation

La rotation des cultures est le premier outil de lutte contre les adventices. L'introduction d'une culture de printemps, dans une rotation colza/blé/orge d'hiver, diminue très fortement la pression des graminées automnales. D'une manière générale, la diversification et l'allongement des rotations évitent la spécialisation de la flore et facilite le désherbage pour deux raisons :

- il est plus facile de gérer une diversité d'adventices qu'une densité très importante d'une seule espèce ;
- en alternant les cultures, l'agriculteur dispose de solutions chimiques à mode d'action différent, limitant ainsi le développement d'individus résistants.

Effet de la rotation sur la densité d'adventices (Isara, 2004)



Le choix d'une rotation diversifiée doit tenir compte de contraintes techniques (type de sol, région, possibilité d'irrigation, ...) et économiques (temps de travail, débouchés, ...). L'introduction d'une nouvelle culture doit tenir compte également des autres bénéfiques pour les cultures suivantes : ainsi l'introduction d'un pois avant un blé ou un colza permet d'améliorer les rendements et de diminuer les doses d'azote.

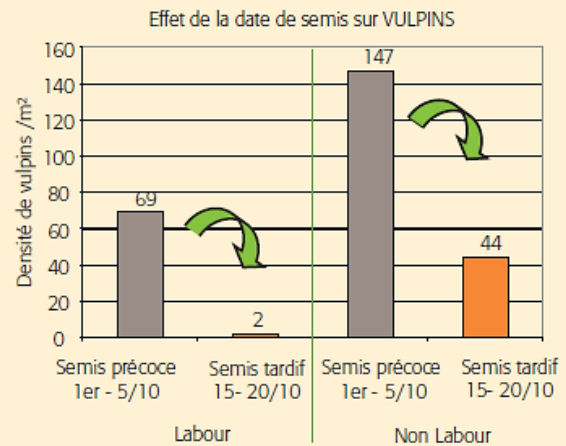


→ Evaluer l'intérêt d'un décalage de date de semis

En céréales à paille, un décalage de la date de semis permet de limiter les levées des graminées automnales. L'efficacité de cette technique est d'autant plus importante qu'elle est couplée à un faux-semis. Au-delà d'un décalage de 15 jours il faut bien évaluer le bénéfice par rapport au risque. En effet, cette technique présente également des inconvénients comme : des conditions d'implantation plus difficiles, une diminution de potentiel de rendement, etc ...

Notons qu'en colza, cette technique n'est pas recommandée.

Effet de la date de semis sur Vulpins



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement